

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 2 juin 2026 à 19H30

Salle du Conseil de la Mairie

Le Maire procède à l'appel des élus du Conseil Municipal, étaient présents :

- Monsieur Thierry TOUZET
- Madame Pauline MILAN
- Madame Floriane LACROIX
- Monsieur Gérard POGER
- Monsieur Vincent FOREST
- Monsieur André JALOUZOT
- Monsieur Alain PYRRHA
- Madame Marie-Noëlle CARMONA-ORTÉJA
- Madame Nolwenn PERRINEL
- Madame Martine LOMBARD
- Madame Aurélie BEAUJARD
- Monsieur Arnaud BEAUJARD
- Monsieur Nolan LÉGER (arrivé à 19H47)
- Madame Josette RAMBERT
- Monsieur Francis TREBOSC

Désignation d'un/d'une secrétaire de séance : Madame Nolwenn PERRINEL

Approbation du compte rendu de la séance précédente : Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, (seul un point de détail a été soulevé et doit être modifié : Une erreur de frappe ne fait pas apparaître le pouvoir donné de Monsieur Francis TREBOSC à Monsieur Thierry TOUZET)

Monsieur TOUZET démarre cette séance en indiquant que le conseil est au complet.

Présentation de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde :

Visionnage de la définition des rôles.

Nomination des conseillers aux postes du PCS :

Responsable des Actions Communales (RAC) : Thierry Touzet

Coordonnateur des Actions Communales (CAC) : Arnaud Beaujard

Secrétariat du Poste de Commandement Communal (PCC) : Déborah Presle, Martine Lombard, Pauline Milan

Responsables relation publique : Nolwenn Perrinel, Alain Pyrrha

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Responsables lieux recevant du public : Josette Rambert, André Jalouzot

Responsables logistique : Vincent Forest, Floriane Lacroix, Gérard Poger et Francis Trebosc

Responsables économie et population : Aurélie Beaujard, Marie-Noëlle Carmina-Ortejas et Nolan Léger.

Validation de la mise à jour du Plan Communal de sauvegarde – PCS.

Afin de se préparer pour les canicules de cet été, la liste des personnes vulnérables doit être mise à jour.

Une réunion est programmée le lundi 01 juin à 14h, Martine Lambert, Josette Rambert, André Jalouzot et Thierry Touzet. Les informations seront remontées au PICS

Monsieur le Maire précise que cette liste doit être retravaillée et être mise à jour, avec la possibilité de visiter chaque personne afin de la mettre à jour.

Madame MILAN ajoute qu'il peut exister le cas de personnes plus jeunes voire en couple mais présentant un handicap par exemple

Monsieur le Maire approuve mais insiste sur la raison nécessairement valable pour faire partie de la liste.

Le Conseil accepte à l'unanimité

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur la Maire présente le tableau composé avec les différentes candidatures reçues.

Elle est composée de 24 noms, 13 conseillers municipaux (en jaune) et 11 administrés (en orange)

Après validation, un courrier sera envoyé aux membres de la liste

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Madame	MILAN	Pauline	21/10/1990	100 impasse des Jolis - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
2	Monsieur	FOREST	Vincent	01/12/1989	180 route de Conflans - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
3	Monsieur	PYRRHA	Alain	31/10/1958	105 Route de Montbouy - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
4	Madame	BERNARD	Sonia	01/02/1963	804 route du colombier - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

5	Madame	RAMBERT	Josette	04/09/1953	366 impasse de la Grande maison - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
6	Madame	PERRINEL	Nolwenn	19/03/1988	851 rue des Terreforts - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
7	Monsieur	MOREAU	Michel	20/10/1959	142 rue des Magnolias - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
8	Monsieur	TREBOSC	Francis	11/08/1956	381 route de la Fleurière - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
9	Monsieur	POUTIER	Michel	16/04/1951	267 Chemin du Pâtis- 45220GY-LES-NONAINS	taxe foncière
10	Madame	LOMBARD	Martine	15/11/1961	417 route de MONTBOUY - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
11	Monsieur	POGER	Gérard	28/06/1964	58 route de Château-Renard - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
12	Madame	BEAUJARD	Aurélie	23/11/1983	169 route de Montbouy - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
13	Madame	LACROIX	Floriane	11/04/1987	1885 route de Montcresson - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
14	Monsieur	LOMBARD	Daniel	20/05/1956	417 route de MONTBOUY - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
15	Madame	CARMONA-ORTEJA	Marie-Noëlle	17/01/1953	316 rue des Terreforts - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
16	Monsieur	LEGER	Nolan	12/04/2002	166 chemin des Laubins - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
17	Monsieur	JALOUZOT	André	14/07/1953	82 Grande Rue - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
18	Monsieur	QUENTIN	Christophe	26/10/1969	3680 route de Montbouy - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière – CFE
19	Monsieur	TARTINVILLE	Cédric	31/12/1981	132 chemin de la Bressessière - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière – CFE
20	Monsieur	MILAN	Benoît	21/03/1986	100 impasse des Jolis - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
21	Madame	DARDONVILLE-VITRY	Lydie	14/02/1954	186 route des Jolis- 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
22	Monsieur	TARDIF	Christophe	26/03/1964	200 rue des magnolias - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
23	Monsieur	BELLEMAIN	Raphaël	08/03/1957	126 rue des camélias - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière
24	Monsieur	JULIENNE	Charles	27/11/1946	5021 route de Montbouy - 45220 GY-LES-NONAINS	taxe foncière

Le conseil vote à l'unanimité

Création d'un Comité Consultatif Urbanisme

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Il est possible de faire appel à des personnes « non-élues » afin d'apporter leur expertise au profit des commissions.

Dans le cadre de la thématique URBANISME, il est proposé au Conseil de désigner Madame Sonia BERNARD

Le Conseil accepte à l'unanimité

Validation de devis de travaux

Entretien des accotements des voies communales : Le devis DESLAIS est retenu. SNC DELHAIS Fils pour 7100,40€ TTC (2 passages dans l'année sur 26 kms de voirie)

Deux autres prestataires ont été sollicités mais les retours ont été négatifs.

L'entreprise retenue connaît très bien le territoire. Il est demandé pour l'année prochaine de faire un devis avec une option pour un 3ème passage.

Tampons en béton : Des risques importants de chutes existent, là où les tampons sont absents. La nécessité d'en créer deux sur la voirie est prioritaire.

L'entreprise « Bétons et pierre » a été retenue : 639,31€ TTC. D'autres entreprises ont bien sûr été sollicitées mais elles se fournissent en majorité à ce même fournisseur.

Monsieur Alain PYRRHA demande si ce sont les agents qui s'en chargeront. Monsieur Vincent FOREST lui répond que ce sera fait par lui-même, car il connaît bien la méthode.

Panneaux : Un devis concernant un panneau d'entrée de village ainsi qu'un panneau de sens interdit pour la route de Montbouy avec de nouvelles bandes réfléchissantes pour une meilleure visibilité : LOXAM, 434,28€ TTC

Monsieur FOREST indique que cette interdiction ne s'applique évidemment pas aux véhicules d'urgence, tout à fait autorisés à passer même à contre sens.

Lampadaires : Au lotissement du Buisson, les lanternes restantes avaient été repérées par l'ancienne mandature.

Le prestataire ISI-ELEC vont régler ces problèmes subsistants : 1317,30€ TTC

Muret – Grande rue : l'arbre tombé du terrain appartenant à la mairie a abîmé le muret en pierre du voisinage situé Grande rue.

L'entreprise AERO-STAFF est retenue, le dirigeant est un administré de Gy, son coût n'est pas excessif et les retours de ces différents autres travaux sur la commune sont positifs : 1650,00€ TTC

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Madame Aurélie BEAUJARD demande pourquoi il n'a pas été demandé à l'assurance de se charger du sinistre.

Il a été décidé de ne pas faire appel à l'assurance pour ne pas alourdir la sinistralité enregistrée auprès de l'assureur.

Le conseil adopte tous ces devis à l'unanimité.

Monsieur TOUZET indique que le projet final d'enrobés des trottoirs du Lotissement du Buisson fait l'objet de demandes de la part des administrés.

Monsieur FOREST précise qu'il ne s'agit pas pour l'instant d'une priorité urgente.

Il n'est toutefois, pas fermé au fait de mener ce projet à bien mais, au vu des prix actuels de la matière premières, il est plus prudent d'attendre et de reconsidérer la question plus tard.

Concernant le mur de l'école, Monsieur FOREST indique que les prestations des différentes entreprises sollicitées sont incomplètes vis-à-vis du résultat attendu.

Monsieur PYRRHA demande si les demandes étaient bien comprises par les entreprises.

Monsieur FOREST lui indique que oui mais malheureusement chacune d'entre elles privilégiaient son domaine de prédilection.

Monsieur FOREST poursuit avec le rebouchage des trous de la chaussée

Une tonne de matériau a été utilisée, il en faudrait plusieurs autres.

Madame MILAN propose de s'intéresser aux abords en béton installées sur les départementales qui permettraient de limiter ces soucis et mieux tenir l'enrobé.

Monsieur FOREST lui explique que ce n'est pas fait pour cela. Il précise que ce point reste une grande priorité pour certaines routes.

Il termine en indiquant que les arbres à abattre avec la commune de St Germain seront enlevés d'ici la fin de semaine, vendredi 5/06/2026.

Prise en charge de la cantine des CM2 au Collège de Château-Renard le 29/05/2026

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Chaque année les élèves de CM2 visitent le collège de Château-Renard avant la rentrée de 2026. Cette année, la date est le vendredi 29 mai. Chaque année, la commune assure le paiement de la cantine pour les élèves et les adultes (enseignants et accompagnateurs).

Il est demandé au Conseil d'approuver la prise en charge des frais de repas par la commune.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Participation aux services ADAPAGE

Le conseil devra nommer un conseiller de Gy comme membre de l'ADAPAGE. L'ADAPAGE réunit son Conseil d'Administration le 9 juin dans la salle du Conseil de Gy.

Le conseil accepte, de principe, la désignation d'une personne titulaire pour la représentation de la commune aux divers événements organisés par cette association.

Informations

- Organisation de la journée « Rencontres citoyennes » le 06 juin de 10H à 12H

Distributions de flyers dans les boîtes aux lettres des Terreforts et alentours (Laubin, Mardellerat...)

Le premier objectif est de créer du lien, d'autres demandes pour d'autres rencontres parviennent déjà à Monsieur le Maire

Logistique : L'autorisation est donnée pour s'installer sur la parcelle au centre des Terreforts. Monsieur Nolan LEGER amène tables et bancs. Mesdames MILAN et PERRINEL apportent le barnum de l'association APE. Monsieur le Maire se charge des vivres du pot de convivialité.

- Organisation de l'opération « Nettoyons la nature » le 06 juin après-midi

Explications du déroulé des opérations

Le goûter est pris en charge par St Germain (décision d'alterner chaque année) Prévoir 4 parcours sur chaque commune au départ du stade (groupes de 4 ou 5 personnes). Thierry Touzet envoie les parcours à Thomas avant vendredi. Saint Germain plantera un platane, acheté chez Roy. Gy plantera un arbre dans le parc près du jardin de l'église. Thierry Touzet doit marquer l'emplacement avec un piquet pour que St Germain fasse le trou. Thierry doit choisir un arbre chez Roy (figuier ?). Le message a été envoyé au collège de Château-Renard, au club environnement qui avait exprimé sa volonté de participer. Les conseillers sont invités à participer.

Monsieur Nolan LEGER indique que Monsieur Bethoul assistera à la plantation de l'arbre à Gy à l'issue du nettoyage puis Monsieur TOUZET fera de même à Saint-Germain-des-Prés.

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Monsieur le Maire indique qu'une voiture balai est à prévoir afin de récupérer les personnes.

La presse n'a pas été prévenue pour cette première édition.

- Organisation du vide-greniers le 7 juin

Monsieur André JALOUZOT présente les déviations prévues pour fermer la route du bourg. La circulation sera redirigée par le lotissement du Buisson.

Des barrières seront installées afin de signaler les zones de stationnement interdit.

- Retour rdv CCAS Villemandeur le 18/05

Réunion à la mairie de Villemandeur, le 18 mai, Mesdames LOMBARD et MILAN ainsi que Monsieur le Maire ont d'abord rencontré les élus en charge du CCAS, puis l'agent responsable du service CCAS, Soraya Lopes Da Silva. Ils ont récupéré de nombreux documents pour travailler sur l'organisation et la gestion du CCAS. La liste des personnes très vulnérables est constituée des personnes de 80 ans et plus.

Madame LOMBARD indique que pour ici, il s'agira d'une aide sociale provenant du budget principal et non un budget CCAS dédié car il faudrait alors une entité à part avec un budget annexe.

- Rendez-vous avec la Gendarmerie le 26 juin dernier :

Avec le Major TOUFFET, référent sûreté, Groupement de gendarmerie départemental du Loiret, Cellule Prévention Technique de la Malveillance et Vidéoprotection

Le lieu du City-Stade apparaît comme très problématique avec beaucoup de nuisances à répétitions, excédant le voisinage et les usagers.

Une réunion à la mairie de Gy, avec le Major TOUFFET et le Maire de Melleroy est fixée le 26 juin à 9h30. Cette première réunion permettra d'aborder les différents points de réglementation et recueillir les besoins. Le Major reviendra dans les deux communes après avoir analysé les besoins des communes, les besoins de la brigade locale et selon leurs expériences. Le Major rédigera un plan de couverture pour chacune de deux communes.

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Questions diverses

Communication

◦ Site Mairie

Réunion avec la société Multimages - Stéphane Barbonnais le 13 mai, Madame PERRINEL et Monsieur le Maire l'ont rencontré pour une formation et la maintenance du site.

Mme PERRINEL prendra en photo tous les conseillers, le 2 juin, pour pouvoir compléter le site de la mairie.

◦ Panneau Pocket

Les retours des habitants sont très encourageants sur la communication faite.

Un Webinaire de Formation dispensée par Panneau Pocket a eu lieu le 26 mai,

Une maquette de lettre d'information trimestrielle sera prochainement proposée.

SIIS, réunion du 21/05

Informations essentielles à la suite de la réunion du SIIS dans la salle polyvalente avec l'ensemble des enseignants et des agents travaillant pour l'école.

◦ Prix garderie : Matin 2,20€ (+0,10€), Soir 3,20€ (+0,30€)

- Augmentation +6,40€/mois. Tarif force majeure 6€.

◦ Effectifs : Départs – 33 ; Entrées + 17

Ressources humaines

◦ Réunion RH tous les 15 jours, les vendredis à 9h ;

◦ Rencontre avec Thiago Dudillieux et ses parents, le vendredi 5 juin à 19h, dans les locaux de la mairie. Tous les conseillers sont invités à participer. Déborah transmet l'information aux agents communaux.

Conférence des maires le 27/05

Deux sujets importants :

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

- Avenir de la déchetterie de Château-Renard, à la suite de la construction de l'Ecopôle de Courtenay (dans 2 ans)

L'idée serait de la conserver au minimum pour les déchets verts seulement elle n'est plus aux normes incendie et son emplacement n'est pas compatible avec les bords de l'Ouanne.

Madame Josette RAMBERT expose la solution des bennes mises à disposition comme cela se faisait avant.

Monsieur le Maire lui répond que cela reste à la charge de la commune.

- Volonté de la 3CBO de récupérer la compétence « Assainissement ».

Cette compétence est optionnelle et les communes avaient voté contre lors de la précédente mandature.

Ce sujet reste un vrai débat, le conseil sera amené à délibérer concernant ce possible transfert de compétences.

Un rendez-vous, à la mairie de Gy, avec le Sous-Préfet, Narendra Jussien est fixé le 16 juin.

Il souhaite rencontrer tout le conseil.

Tirage au sort des jurés d'Assises

Le 20/05 Le nombre de jurés est fixé à 543 pour le département du Loiret.

Le nombre de jurés est fixé à un pour les communes de Gy-les-Nonains et St Firmin-des-Bois. La règle est de faire un tirage au hasard de 3 noms (pour un juré qui sera choisi par la commission départementale) dans les listes électorales des 2 communes. Les personnes doivent avoir plus de 23 ans.

En accord avec St Firmin, une limite maximale à 80 ans a été fixée. Le premier tirage au sort a déterminé 2 noms pour Gy et 1 pour ST Firmin. Le Tirage a été effectué le mercredi 20 mai (matin) en présence de Déborah, Bernard Riglet (2ème adjoint) et Monsieur le Maire.

Camion-Pizza

Monsieur André JALOUZOT a installé une nouvelle prise de courant sur le local des archives. Le pizzaïolo pourra l'utiliser et donc se garer sur le parking devant la mairie. Elle peut être neutralisée avec un disjoncteur dans le local. Il ajoute qu'il sera un mardi soir sur deux.

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Madame COUILLAUD précise qu'il arrive vers 17H, les pizzas peuvent être prêtes dès 18H30

Monsieur le Maire remercie Marie-Noelle COUILLAUD et André JALOUZOT pour la prise de contact et la logistique pour l'installation.

Cas de l'usine ASTIC

Rendez-vous avec le propriétaire ASTIC : Monsieur JALOUZOT a organisé une réunion avec le propriétaire de l'usine ASTIC, M. Poisson, le 12 mai. M. Poisson a transmis un courrier, le 26 mai, à la mairie, faisant part de sa décision de stopper toute procédure contre la Mairie de Gy-les-Nonains.

Il souhaiterait que la Mairie ait un projet pour réhabiliter l'usine. Il propose comme idée, une crèche ou une garderie car ces structures bénéficient de fortes subventions. Par souci d'économie, il propose également de partir sur un projet qui conserverait une partie de la structure existante.

Tour de table

André Jalouzot : Rien à signaler

Alain PYRRHA : Il rappelle la randonnée des Démons le 14/06 prochain et précise qu'il manque au moins 3 personnes pour la logistique

Marie-Noëlle COUILLAUD : Rien à signaler

Martine LOMBARD : Certains administrés mécontents la sollicite concernant les herbes sur le trottoir et dans les caniveaux

Gérard POGER : Il adresse des remerciements à monsieur Jean Guy BERNARD pour les remontées d'informations effectuées qui l'ont alerté sur la présence de trous

Aurélie BEAUJARD : Rien à signaler

Arnaud BEAUJARD : Il précise que la chaudière est bien éteinte sous la cantine depuis le 13 juin 2026

Nolan LEGER : Rien à signaler

Josette RAMBERT : Rien à signaler

Francis TREBOSC : Rien à signaler

Floriane LACROIX : Date du repas de fin d'année : la date du 5 décembre 2026 a été arrêtée

L'âge à prendre en compte a été fixé à partir de 70 ans

Pauline MILAN : Le créneau piscine pour les écoles nécessitent 2000 € par commune

Une augmentation de la dotation sera à envisager

Nolwenn PERRINEL : Rien à signaler

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr

Vincent FOREST : Rien à signaler

Monsieur le Maire termine en rappelant ***les prochaines dates importantes*** :

07/06 : Vide Greniers organisé par Gy-Loisirs

11/06 : Conseil Communautaire

12/06 : Concert de la Chorale à l'église

13/06 : Repas traiteur du Club du 3ème âge

14/06 : Randonnée des Démons

16/06 : Concours de pêche

27/06 : kermesse – Fête des écoles

02/07 : Conseil communautaire

04/07 : Fête de la Sainte Fare

01/09 (à 19H) : prochain Conseil Municipal, une commission générale sera prévue préalablement si des sujets le nécessitent

Fin de séance à 21H13

Mairie de GY-LES-NONAINS – 337 Grande Rue – 45220 GY-LES-NONAINS

Tél : 02 38 94 72 47

Courriel : mairie@gy-les-nonains.fr